



Syndicat Soutien Scolaire Bellimont

Le *Belli...Mot* Express



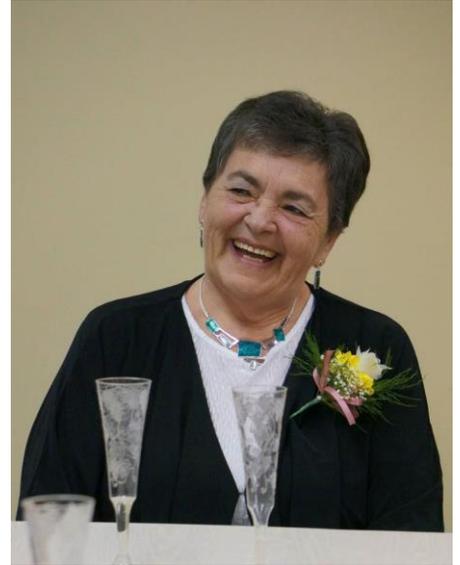
Année 2018, Numéro 2
Parution : Avril 2018

AU REVOIR PAULINE...



Le 24 mars dernier, la maladie a emporté notre collègue de travail, **Pauline Godbout** mais elle a été une battante jusqu'à la fin. Son dernier lieu de travail a été l'école secondaire St-Charles. C'était une femme qui souriait à la vie et qui aimait discuter de tout avec les étudiants et avec tous les gens qu'elle côtoyait. Elle a milité au sein du comité exécutif de notre syndicat pendant presque 15 ans et ses priorités ont toujours été l'égalité et le respect des droits de chacun(e).

Pauline, tu auras marqué notre vie syndicale. Ta présence, ton amitié et ton rire particulier nous manqueront !



SITE INTERNET - CHANGEMENT

Veillez noter que **nous avons changé d'adresse pour notre site INTERNET**. La raison de ce changement est que le service de communication de la CSN nous offrait gratuitement l'hébergement Internet. Vous pouvez le visiter à l'adresse suivante :

<https://sssbellimont.monsyndicat.org/>

Vous retrouverez beaucoup d'information sur celui-ci comme :

- Convention collective et plan de classification
- Journaux syndicaux
- Modèles de lettres
- Documents : RREGOP, Droits parentaux, etc.

RECONNAISSANCE DU PERSONNEL



- Le 10 avril 2018 :
Journée nationale des techniciens(nes) d'intervention en loisir



- Du 22 au 28 avril 2018 :
Semaine du personnel administratif



- Du 14 au 18 mai 2018 :
Semaine des services de garde



En quoi consiste la reconnaissance du personnel...

- La reconnaissance du personnel consiste à reconnaître les comportements, les efforts et les réalisations d'un employé (ou d'une équipe) lorsqu'ils contribuent à la réalisation des objectifs de l'organisation et qu'ils en reflètent les valeurs.
- La reconnaissance ne doit pas viser uniquement l'efficacité organisationnelle. Elle doit viser à valoriser les personnes et à les faire progresser au sein d'une entreprise.
- La reconnaissance au travail est reconnue comme un levier de mobilisation puissant. On sait aussi que les pratiques de reconnaissance agissent sur l'identité de la personne, les relations interpersonnelles, la motivation, la santé, voire les conflits.
- La reconnaissance individuelle est plus importante et a plus d'effet sur les employés que la reconnaissance collective.

**Chaque membre du personnel de soutien a droit à la reconnaissance !
MERCI pour tout ce que vous faites...**



Nous sommes membres
du personnel de soutien
en milieu scolaire

Et *fiers*
de l'être !

1^{er} MAI – FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS(EUSES)

Le thème de cette année est « **Prendre le parti des travailleurs et travailleuses** ».

En cette année électorale, les 5 revendications qui sont au cœur des discours de la CSN sont :

- **Le réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux pour mettre fin aux surcharges de travail**
- **Les mesures de conciliation travail-famille-études**
- **La lutte contre les paradis fiscaux**
- **Une transition plus juste vers une économie pour un virage plus vert**
- **Le salaire minimum à 15,00 \$ l'heure**



ÉCOLE DE LA RELÈVE SYNDICALE

La CSN, en collaboration avec le comité national des jeunes offrent encore cet été des sessions de formation de trois jours dans le style « camp de vacances » avec votre famille qui auront lieu à la « Petite Auberge » à ORFORD. Ces formations s'adressent à des jeunes membres âgés de 35 ans et moins qui ont peu ou pas d'expérience syndicale. Pour voir tous les renseignements, visitez le site suivant : <https://www.csn.qc.ca/ecole/>

Votre syndicat est prêt à payer le coût de deux (2) inscriptions d'une valeur de 125,00 \$ chacune et si vous désirez apporter votre petite famille avec vous, vous y ajouter personnellement 50,00 \$ (pour le conjoint et 2 enfants). De plus, les frais de déplacements seront défrayés et vous serez libérés syndicalement pour vos journées de travail. Vous pourriez profiter d'un camp de vacances en famille.

Donc pour 50,00 \$, vous pourriez profiter d'un camp de vacances en famille qui inclut l'hébergement, tous les repas et l'accès illimité aux activités de la base de plein air. Les formations ont lieu de 9h30 à 12h30 et l'après-midi est libre pour des activités. De 17h00 à 19h00, il y a des soirées-causeries. Vous pouvez choisir entre deux sessions de formations, soit :

- **Session 1** : Du 5 au 8 août 2018
- **Session 2** : Du 8 au 11 août 2018

Si cette formation vous intéresse, communiquez avec votre syndicat le plus rapidement possible mais **avant le 15 juin 2018** car les places sont limitées !

QUESTION OU BESOIN D'INFORMATION ?

N'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous sommes là pour vous!

Syndicat Soutien Scolaire Bellimont



418 248-7934



(Sans frais)

1 877-248-7934



418 241-9216



418 248-7950



Site web

soutien.csn@sssb.ca

Facebook :

<https://sssbellimont.monsyndicat.org/>

<https://www.facebook.com/groups/sssbellimont/>

BON PRINTEMPS !

À défaut d'avoir ceci

*Profitez-en pour aller à la
cabane à sucre*

